

ASSEMBLÉE NATIONALE

19 novembre 2020

AMÉLIORANT LE SYSTÈME DE SANTÉ - (N° 3470)

Rejeté

AMENDEMENT

N° AS92

présenté par

M. Bazin

ARTICLE PREMIER

Supprimer cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Ce n'est guère le moment de créer une profession intermédiaire dont on voit mal où elle va se situer : en concurrence avec les IPA ? Cela ne remet-il pas en cause l'universitarisation de la formation en soins infirmiers ?

Est-ce bien l'urgence aujourd'hui, à l'heure où tous les professionnels de santé doivent se coordonner, unir leurs efforts pour lutter contre une épidémie majeure et dévastatrice ? Il est temps de recentrer les efforts pour la santé sur les enjeux actuels et non de partir dans une déstructuration...

La solution aux déserts médicaux et notamment la difficulté de trouver un médecin traitant ou d'accéder à un médecin spécialiste, passe par l'attractivité des professions existantes, dont la médecine générale, et par la facilitation de leur exercice. Certainement pas par la création ex abrupto de « nouveaux métiers ».

Les Français ont déjà du mal à s'orienter dans le système de soins. Créer une nouvelle profession va ajouter de la confusion. C'est bien d'une organisation rationnelle coordonnée dans les territoires dont ils ont besoin et pas d'une politique illisible où ils ne se retrouvent plus.

Cet amendement vous demande donc la suppression de cet article qui, en plus, n'a fait l'objet d'aucune concertation.